

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 128 (2002)
Heft: 23: Décontracter l'Aire

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Symposium IABSE - «Structures for High-Speed Railway Transportation»

2-3 décembre 2002

Anvers (B), Centre de Conférence + Astrid Park Plaza Hotel

ETH Hönggerberg, CH - 8093 Zurich, tél. +41-1-633 2647, fax +41-1-633 1241, secretariat@iabse.ethz.ch

Exposition - Theo Hotz: Architektur 1949-2002

5 décembre 2002 au 23 janvier 2003

Zurich, EPF, Hauptthalle, ETH Zentrum

gta, Architekturausstellungen, ETH Hönggerberg, CH - 8093 Zurich, tél. 01 633 29 36, fax 01 633 10 68, ausstellungen@gta.arch.ethz.ch, <www.gta.arch.ethz.ch/ausstellungen>

Exposition - Bruit: notre oreille en alerte

10-22 décembre 2002

Bienne, Palais des congrès

Prona SA, Rue Bubenbergr 7, CP, CH - 2500 Bienne 3, tél. 032 328 88 28, fax: 032 328 88 22, prona@prona.ch

Café de l'architecture - Vie de quartier

12 décembre 2002, 20h30

Annecy (F), MJC de Novel

Maison de l'architecture de Haute-Savoie, MJC de Novel, Pl. Anapurna 74, F - Annecy, tél. +33 (0)4 50 23 06 12

Conférence - Entretien avec Joseph Krupczynski, architecte

12 décembre 2002, 18h00

Lausanne, EPFL-ENAC, Bâtiment SG

EPFL-ENAC, Ecole d'architecture, CH - 1015 Lausanne, tél. 021 693 32 31, fax 021 693 73 07, edith.bianchi@epfl.ch

Exposition - Alexandre Sarasin 1895-1976: Kreativität im konstruktiven Betonbau

12 décembre 2002 au 20 février 2003

Zurich, EPF, ArchENA, ETH Hönggerberg

gta, Architekturausstellungen, ETH Hönggerberg, CH - 8093 Zurich, tél. 01 633 29 36, fax 01 633 10 68, ausstellungen@gta.arch.ethz.ch, <www.gta.arch.ethz.ch/ausstellungen>

Conférence - Jade Tabet: Beyrouth, ville partagée

18 décembre 2002, 18h00

Lausanne, EPFL-ENAC, Bâtiment SG

EPFL-ENAC, Ecole d'architecture, CH - 1015 Lausanne, tél. 021 693 32 31, fax 021 693 73 07, edith.bianchi@epfl.ch

Conférence - Karin Grimm et Michael Burkhardt: conférence inaugurale de l'exposition Meili, Milan et le centre culturel suisse

8 janvier 2003, 18h00

Lausanne, EPFL-ENAC, Bâtiment SG

EPFL-ENAC, Ecole d'architecture, CH - 1015 Lausanne, tél. 021 693 32 31, fax 021 693 73 07, edith.bianchi@epfl.ch

Exposition - Meili, Milan et la tour du Centre culturel suisse

8-22 janvier 2003

Lausanne, EPFL-ENAC, Bâtiment SG

EPFL-ENAC, Ecole d'architecture, CH - 1015 Lausanne, tél. 021 693 32 31, fax 021 693 73 07, edith.bianchi@epfl.ch

Exposition - Diplomarbeiten WS 2002/2003: Departement Architektur, ETH Zurich

10 janvier au 7 février 2003

Zurich, EPF, Lichthöfe, ETH Zentrum

gta, Architekturausstellungen, ETH Hönggerberg, CH - 8093 Zurich, tél. 01 633 29 36, fax 01 633 10 68, ausstellungen@gta.arch.ethz.ch, <www.gta.arch.ethz.ch/ausstellungen>

Conférence - Entretien avec Stéphane Beel, architecte

15 janvier 2003, 18h00

Lausanne, EPFL-ENAC, Bâtiment SG

EPFL-ENAC, Ecole d'architecture, CH - Lausanne, tél. 021 693 32 31, fax 021 693 73 07, edith.bianchi@epfl.ch

Exposition - Stiva Da Mortis: Gion A. Caminada, Yrin

16 janvier au 20 mars 2003

Zurich, EPF, Architekturfoyer, ETH Hönggerberg

gta, Architekturausstellungen, ETH Hönggerberg, CH - 8093 Zurich, tél. 01 633 29 36, fax 01 633 10 68, ausstellungen@gta.arch.ethz.ch, <www.gta.arch.ethz.ch/ausstellungen>

Conférence - Entretien avec Anne Lacaton, architecte

22 janvier 2003, 19h00

Lausanne, EPFL-ENAC, Bâtiment SG

EPFL-ENAC, Ecole d'architecture, CH - Lausanne, tél. 021 693 32 31, fax 021 693 73 07, edith.bianchi@epfl.ch

UNE PROTECTION EFFICACE CONTRE LE RADON EST

SANS FAILLE!

Le gaz radioactif radon est présent naturellement dans le sol. Lorsque les parties du bâtiment en contact avec le terrain ne sont pas étanches, ce gaz peut pénétrer dans les habitations et dans l'air que nous respirons et mettre ainsi notre santé en danger. Notre service vous informe et vous conseille sur les mesures, les travaux d'assainissement et les nouvelles constructions.



Office fédéral de la santé publique

Office fédéral de la santé publique | Division Radioprotection | Service Radon et déchets | 3003 Berne
tél. 031 324 68 80 | fax 031 322 83 83 | radon@bag.admin.ch | www.ch-radon.ch

COMMANDE

- ☐ Brochure d'information «Radon» (gratuite)
- ☐ Brochure d'information «Radon dans le domaine de l'immobilier» (gratuite)
- ☐ Guide technique sur le radon à l'intention des professionnels du bâtiment, frs. 21.-

Il est également possible de télécharger gratuitement le guide technique à l'adresse www.ch-radon.ch

Nom _____

Entreprise _____

Rue _____

NPA/Lieu _____

Date _____ Signature _____

TR

Concours de projets d'architecture à un degré

AGRANDISSEMENT DU « PAVILLON » DU GYMNASSE DE BURIER, LA TOUR-DE-PEILZ

NON SOUMIS À L'ACCORD OMC-AIMP PROCÉDURE OUVERTE

1. Organisateur

Etat de Vaud
Département des Infrastructures
Service des bâtiments, monuments et archéologie
Place de la Riponne 10
1014 Lausanne
Tél. 021 316 73 00 – Fax 021 316 73 47

2. Objet du concours

Pour couvrir les besoins urgents (nouvelles classes pour la rentrée 2004), il est nécessaire de procéder à l'agrandissement du bâtiment qui accueillait les classes d'application de l'Ecole normale. Cet agrandissement est l'objet du présent concours d'architecture.

Le maître de l'ouvrage attend des concurrents des propositions présentant un soin particulier à l'intégration de l'agrandissement dans le site en respectant ses qualités spatiales et paysagères.

3. Genre de procédure

Le présent concours est un concours d'architecture portant sur des projets, selon le Règlement SIA 142, édition 1998.
Le concours se déroule à un degré. Il correspond aux prestations d'architecte pour une **recherche de partis**.

4. Procédure ouverte

L'inscription est ouverte exclusivement aux architectes.

Les architectes désirant participer au concours peuvent obtenir auprès du maître de l'ouvrage, sur simple demande écrite ou orale, **une formule d'inscription, accompagnée d'un bulletin pour le versement de la finance de l'inscription**, qu'ils lui renverront, dûment remplie, dès le 19 novembre 2002 et jusqu'au 31 janvier 2003, le timbre postal faisant foi.

L'inscription sera accompagnée **de toutes les pièces** prouvant le respect des conditions de participation par l'architecte, à savoir: lieu d'établissement, diplôme ou inscription au registre professionnel, équivalence et inscription au registre du commerce si nécessaire, etc. Sera joint à la formule d'inscription le récépissé du paiement de la finance d'inscription de 100 francs TTC au compte du maître de l'ouvrage, CCP 10-2630-8, Département des infrastructures, Lausanne, mention SB 641.5003.200137 Burier. Ce montant sera remboursé aux participants dont le projet aura été admis au jugement.

Le projet devra être envoyé, **par poste exclusivement**, au Secrétariat du concours:

Service des bâtiments, monuments et archéologie, place de la Riponne 10, 1014 Lausanne, sous couvert de l'anonymat, au plus tard le 7 février 2003, le timbre postal faisant foi.

5. Procédure sélective

6. Conditions de participation

Le concours est ouvert à tous les architectes établis en Suisse pour autant qu'ils remplissent l'une des deux conditions suivantes:

- être titulaire du diplôme d'architecte, délivré soit par l'Ecole polytechnique fédérale (EPFZ, EPFL ou EPUL), soit par l'Institut d'architecture de l'Université de Genève (EAUG ou IAUG) ou par l'Académie d'architecture de Mendrisio, soit par l'une des Hautes écoles spécialisées suisses (HES ou ETS).
- être inscrit au Registre suisse des ingénieurs, des architectes et des techniciens (REG) au niveau A ou B, le niveau C étant exclu.

Les conditions doivent être remplies à la date de l'inscription.

Les collaborateurs occasionnels engagés pour le concours doivent remplir les conditions de participation. Leurs noms devront être inscrits sur la fiche d'identification.

7. Jury

Président:

M. François Cattin Architecte, Service des bâtiments, monuments et archéologie

Membres non professionnels:

M. Jean-François Charles Adjoint au Service de l'enseignement secondaire supérieur et de la formation
M. Clive Loertscher Directeur du Gymnase de Burier
M. Gilbert Maillard Maître au Gymnase de Burier

Membres professionnels:

M. Yves Callet-Molin Architecte, Vevey
M. Philippe Gueissaz Architecte, Sainte-Croix
M^{me} Doris Waelchli Architecte, Lausanne

Suppléant non professionnel:

M^{me} Brigitte Guerlais Maîtresse au Gymnase de Burier

Suppléant professionnel:

M. Eric de Mural Architecte, Service de la formation professionnelle

8. Attribution et ampleur du mandat

Conformément au règlement SIA 142, le maître de l'ouvrage entend confier les mandats d'études et de réalisation à l'auteur du projet recommandé par le jury, sous réserve de l'approbation du Conseil d'Etat.

9. Prix et mentions

La somme globale des prix et mentions s'élève à 36 000 francs HT. Aucune indemnité n'est prévue.

10. Indemnités

11. Genre et ampleur des marchés

12. Programme du concours

Le programme du concours peut être consulté sur le site www.simap.ch (rubrique Vaud « Brèves ») dès le 21 novembre 2001, ainsi qu'auprès du secrétariat du concours: Service des bâtiments, monuments et archéologie du canton de Vaud.